

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN COURSIER

1. Contexte et justification

Créé en 1993 et opérationnel à partir de 1996, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) compte aujourd'hui vingt deux Etats membres¹. Au fil des années, la mission d'AFRISTAT qui découle de son objectif s'est développée conformément aux dispositions du traité le créant tout en se diversifiant. Ses cinq grands volets bien couverts sont conservés et renforcés. Il s'agit de : (i) l'harmonisation conceptuelle et méthodologique, (ii) l'appui à la production et à la diffusion de l'information statistique, (iii) le renforcement institutionnel, (iv) l'appui aux politiques de développement (contribution à la conception, à la mise en œuvre, au suivi évaluation et à l'évaluation de l'impact des politiques) et (v) la réalisation d'études thématiques.

Grâce à la qualité des activités d'appui à ses Etats membres, AFRISTAT est reconnu aujourd'hui par l'ensemble de ses partenaires comme un centre d'excellence et de référence dans le domaine du renforcement des capacités statistiques en Afrique au Sud du Sahara.

1. Toutefois, face aux nouveaux défis du monde contemporain, aux exigences de son environnement en perpétuelle mutation, aux nouvelles thématiques en matière statistique dictées par les agendas internationaux et des besoins nationaux, l'Observatoire s'est engagé à déployer des efforts plus accrus en vue de sa modernisation et du renforcement de ses moyens internes de travail en particulier les ressources humaines.

2. C'est dans cette optique que le Conseil des Ministres d'AFRISTAT en sa 18^{ème} session tenue le 16 avril 2009 à Ouagadougou, avait autorisé la Direction générale à lancer une étude approfondie sur sa restructuration institutionnelle pour tenir compte de son développement actuel et futur. Cette étude a porté aussi bien sur l'évaluation des ressources de l'institution au titre de la période 2016-2025 et sur les propositions de réponses à apporter aux sollicitations sur l'extension des interventions d'AFRISTAT à d'autres Etats et communautés économiques régionales.

3. Cette étude a été suivie des réflexions stratégiques menées par les Directeurs Généraux des Offices nationales de statistique de ses Etats membres tenues à Cotonou en septembre 2012. Les recommandations de ces réflexions stratégiques sur AFRISTAT à l'horizon 2025 ont été adoptées par le Conseil des Ministres tenu à Paris en octobre 2012. L'une de ces recommandations est : « *l'élargissement des domaines d'intervention d'AFRISTAT pour tenir compte des progrès réalisés, des*

¹ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo verde, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad et Togo.

nouvelles thématiques et du renforcement du positionnement de l'Observatoire sur l'échiquier statistique africain ».

4. Cette recommandation a été sous-tendue par la conception d'un schéma d'organisation et de fonctionnement d'AFRISTAT pour la période 2016-2025 basé sur : (i) la situation actuelle caractérisée par un effectif insuffisant du personnel administratif et technique (experts) ; (ii) les dysfonctionnements constatés dans la vie de l'observatoire ; (iii) les domaines d'intervention retenus .et (iv) les nouveaux besoins apparus suite au développement et aux efforts de modernisation des services de la Direction générale. Le recrutement du coursier se situe dans ce cadre.

2. Tâches du coursier

Le poste est ouvert aux candidats des deux sexes ressortissants du Mali, pays du siège.

Sous la responsabilité du Chef du service administratif et financier, le coursier appuie le Service Administratif et Financier d'AFRISTAT.

Il aura pour tâches :

- la distribution du courrier d'AFRISTAT ;
- le ramassage des correspondances de la boîte postale d'AFRISTAT ;
- la préparation du thé et du café pour la pause de 10 heures ;
- les courses diverses d'AFRISTAT ;

En outre, il sera amené à effectuer toute autre tâche qui lui sera confiée

3. Qualifications :

- être titulaire d'un diplôme DEF;
- avoir des aptitudes à exécuter des instructions et des tâches à lui confiées.

4. Lieu du travail et durée du contrat :

- Lieu du travail : AFRISTAT, Bamako (Mali) ;
- Nature du contrat : CDI
- Période d'essai de : trois (3) mois
- Date de prise de fonction : le plus tôt possible
-

5. Composition du dossier :

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'emploi précisant le poste;

- une lettre de motivation de deux (2) pages maximum adressée au plus tard le 15 mars 2017 au Directeur Général d'AFRISTAT précisant les qualifications de l'intéressé (e);
- Copie légalisée du diplôme ;
- un CV détaillé accompagné des documents justifiant l'expérience professionnelle ;
- un casier judiciaire de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de nationalité;
- un certificat de visite médicale et contre-visite médical récent

NB :

- La présentation des originaux des diplômes est exigée après la sélection définitive du candidat.
- Les dossiers des candidatures non retenues ne sont pas retournés

6. Lieu et dépôt des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 20 mars 2017 à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT à l'une des adresses suivantes :

- Courrier : BP : E 1600, BAMAKO, Niarela, Rue 499, Porte23 (Mali),
- Télécopie : +223 20 21 11 40
- Adresse électronique : afristat@afristat.org